

BLEUET

Centaurea cyanus L.

Compositae (Asteraceae)



GÉNÉRALITÉS

p. 3	Autres dénominations
p. 3	Description botanique
p. 4	Partie employée
p. 4	Utilisations et propriétés
p. 5	Caractéristiques chimiques

TECHNIQUES DE PRODUCTION

p. 7	Variétés
p. 7	Sol
p. 7	Installation de la culture
p. 8	Irrigation
p. 8	Fertilisation
p. 9	Désherbage
p. 10	Maladies et ravageurs
p. 11	Récolte
p. 11	Séchage
p. 11	Rendement



GÉNÉRALITÉS

Centaurea : du nom grec Kentaureion, herbe du Centaure Chiron, auquel on attribuait la découverte des propriétés de ces plantes pour guérir les blessures.

Cyanus : du grec kjanos, bleu

Autres dénominations

Fr.	: bleuet, casse-lunettes
All.	: kornblume
Ang.	: cornflower
Esp.	: azulajo
It.	: ciano

Description botanique

Le bleuet est une plante herbacée, annuelle, de 0,50 m à 0,80 m.

La tige est dressée, colonneuse et souvent ramifiée dans le haut.

Les feuilles supérieures sont étroites, simples ou dentées et sessiles. Les feuilles inférieures sont plutôt pennatilobées, avec un revers cotonneux.

Les inflorescences sont des capitules solitaires, bleu violet ou bleu foncé, rarement blancs ou pourpres, d'environ 1,5 à 2 cm de large. Les fleurs du pourtour, plus grandes, ont des dents de grandeur inégale et sont stériles, n'ayant ni pistil, ni étamines ; celles du centre, régulières sont stamino-pistillées.

Les fruit est un akène blanchâtre, barbu vers son insertion sur le capitule, surmonté d'une aigrette fauve dont la longueur atteint presque la moitié de celle du reste du fruit.

La plante fleurit de juin à août.

La Pharmacopée Française définit la partie utilisée du bleuet comme étant le capitule séché de *Centaurea cyanus* L.

Les caractères sont décrits comme suit :

- le capitule présente un involucre, jaunâtre, formé de bractées membranueuses imbriquées, de taille croissante de la base vers le sommet, légèrement pubescentes sur la face externe, glabres et luisantes sur la face interne, bordées au sommet de dents scarieuses brunes ;
- les fleurs ont un calice réduit à quelques soies blanches, une corolle bleue constituée par 5 pétales soudés à la base en un tube étroit, évasé et denté au sommet ; les fleurs du pourtour, plus grandes, ont de 5 à 10 dents de longueur inégale ; les fleurs du centre, plus nombreuses et beaucoup plus petites, sont régulières avec une corolle tubulaire évasée au sommet en 5 dents égales ;
- les 5 étamines, exsertes, soudées par les anthères, sont surmontées d'appendices triangulaires aigus violet foncé et forment un manchon traversé par le style épaissi et velu en dessous des 2 branches stigmatiques dressées.

Les autres principaux critères sont les suivants :

- le taux d'éléments étrangers n'est pas supérieur à 2,0 %,
- la perte à la dessiccation n'est pas supérieure à 12,0 %,
- le taux de cendres totales n'est pas supérieur à 10,0 %.

Utilisations et propriétés

Les fleurs de bleuet auraient des propriétés anti-inflammatoires justifiant leur utilisation traditionnelle en soins oculaires. Elles seraient astringentes et diurétiques.

Dans l'avis aux fabricants concernant les demandes d'AMM (autorisation de mise sur le marché) des médicaments à base de plantes (Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité - Direction de la Pharmacie et du Médicament, fascicule spécial n° 90/22 bis 1990), on trouve les indications suivantes :

"le capitule de bleuet est traditionnellement utilisé :

- en usage local comme traitement d'appoint adoucissant et pour calmer les démangeaisons des affections de la peau, en cas de crevasses, gerçures et contre les piqûres d'insectes ;
- en cas d'irritation ou de gêne oculaire due à des causes diverses (atmosphère enfumée, effort visuel soutenu, bains de mer ou de piscine, ...)."

NB.- l'avis précise "ne pas utiliser lorsque l'irritation s'accompagne de pus, en cas de douleur vive, en cas de choc direct, de blessure".

Le bleuet, par la belle couleur bleu barbeau des pétales, est aussi recherché en décoration pour des compositions florales (pot-pourri).

Caractéristiques chimiques

Les fleurs du bleuet contiennent des pigments anthocyaniques et flavoniques et renferment aussi un principe amer et des polyènes.



TECHNIQUES DE PRODUCTION

Variétés

Il n'existe pas de variétés sélectionnées à titre médicinaal. Sont utilisées celles que l'horticulture ornementale a créées. Parmi elles, il faut retenir les variétés dont la couleur des pétales est d'un bleu soutenu et ayant les capitules les plus larges.

■ Généralement, c'est la variété centaurée Barbeau qui est couramment cultivée.

■ Pour le marché de la décoration (pot-pourri), il est souvent demandé des variétés multicolores.

Sol

Le bleuet vient bien sur tout type de sol. Cependant, la texture du sol a de l'influence sur la précocité de la floraison. Les sols légers et filtrants permettent des récoltes dès le mois de juin. Ce facteur a de l'importance pour l'étalement des récoltes.

Installation de la culture

Le bleuet se multiplie uniquement par graines.

Semis direct

■ C'est la méthode couramment utilisée

Caractéristiques techniques :

- . nombre de graines/g : 200 à 300
- . % de germination : 60 à 80
- . époque de semis : automne, à partir de début septembre, printemps, à partir de mars
- . matériel utilisé : semoir de précision
- . dose de semence/ha : 1 à 2 kg
- . distance interrangs : 0,80 à 1 m. Ces écartements sont nécessaires pour laisser la place aux cueilleurs
- . délai de levée : 10 à 15 jours

■ Dans le cas d'un semis d'automne, les récoltes seront plus précoces.

Semis en pépinière, suivi d'un repiquage

Méthode peu pratiquée mais possible, qui consiste en un semis en pépinière mi-août pour un repiquage mi-septembre, ou un semis de printemps mi-mars pour un repiquage mi-avril.

. densité de plantation : 0,25 à 0,30 m sur le rang

0,80 à 1,0 m entre les rangs

soit environ 40 000 plants/ha

Pour une plantation d'automne, il est possible de récupérer les pieds issus d'un semis naturel de la culture précédente.

Lorsque la plante atteint 10 à 20 cm, un buttage des pieds est parfois nécessaire pour éviter la verse. En effet, pour la plupart des variétés ornementales mises en culture, les tiges grêles ont tendance à retomber.

Irrigation

Les irrigations permettent une floraison retardée, avec un développement plus important de rameaux floraux et de capitules plus gros.

Fertilisation

En l'absence d'expérimentation dans ce domaine, la fumure ci-après peut-être conseillée.

N

: 50 à 60 unités d'azote/ha,

P₂O₅

: 100 à 120 unités d'acide phosphorique/ha,

K₂O

: 80 à 100 unités de potasse/ha.

Les apports d'azote ne devront pas être excessifs pour éviter la verse. Par contre, les besoins en acide phosphorique sont importants pour une bonne floraison.

La modification de la réglementation des usages et produits phytosanitaires (arrêté de 1985) interdit dorénavant l'emploi de tout produit sur une culture donnée s'il n'a pas fait l'objet d'une homologation. Cette modification impose donc, pour l'ensemble des productions du secteur des plantes aromatiques, médicinales et à parfum, une procédure d'homologation pour les produits phytosanitaires utilisés. Cette procédure est en cours et les spécialités d'herbicides indiquées ci-dessous ont été homologuées. D'autres produits pourront également intervenir dans l'avenir, faire l'objet d'une homologation.

Postsems prélevée

KERB FLO (propyzamide)
3,75 l/ha
Kerb Flo s'utilise en postsems-prélevée de la culture, à l'automne (en septembre-octobre) ou au printemps (en avril-mai).

PROWL 400 (pendiméthaline)
3,3 l/ha
Prowl 400 s'utilise en postsems-prélevée de la culture, à l'automne (en septembre-octobre) ou au printemps (en avril-mai).

Postlevée

CENTURION 240 EC (cléthodime)
0,75 l/ha
Centurion 240 EC s'utilise à ce stade à la dose de 0,75 l/ha contre les graminées annuelles. Attention de respecter le délai de traitement avant récolte de 21 jours.

ETAMINE (guizalofop éthyl D)
1,2 l/ha
Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 30 jours.

FUSILADE MAX (flusazifop-p-butyl)
1,5 et 3,0 l/ha
Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 28 jours.

KERB FLO (propyzamide)
3,75 l/ha
Kerb Flo s'utilise en postlevée de la culture, à l'automne (en septembre-octobre) ou au printemps (en avril-mai). Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 100 jours.

STRATOS ULTRA (cycloxydime)
2,0 et 4,0 l/ha
Stratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 42 jours.

Culture installée

CENTURION 240 EC (cléthodime)
0,75 l/ha
Centurion 240 EC s'utilise à ce stade à la dose de 0,75 l/ha contre les graminées annuelles. Attention de respecter le délai de traitement avant récolte de 21 jours.

Des interventions sur la culture sont possibles avec des produits homologués sur plantes médicinales, aromatiques et à parfum dans le cas où l'agent parasite est bien déterminé et que sa fréquence est telle qu'elle risque de porter atteinte au bon développement du bleuet. Par mesure de précaution, la semence devra faire l'objet, avant semis, d'un traitement fongicide homologué sur plantes médicinales, aromatiques et à parfum.

Insectes

Le ravageur le plus couramment rencontré sur le bleuet est le puceron noir de la tève, *Aphis fabae*, vivant en colonie sur les pédoncules floraux.

Plusieurs **champignons** du sol comme *Sclerotinia sclerotiorum*, *Phytophthora cactorum* et *Pellicularia filamentosa* sont également responsables d'un dépérissement de la plante ou d'une fonte des semis. Un **oidium** causé par *Sphaerotheca fuliginea*, favorisé par une température élevée et une forte humidité, reconnaissable aux taches poudreuses, blanches, sur les deux faces des feuilles et éventuellement sur les pétioles et les tiges est couramment rencontré en fin de saison. Une **rouille** due à *Puccinia cyanii* ou *Puccinia irrequistia* est susceptible de parasiter le bleuet. Le **mildiou des composées**, causé par *Bremia lactucae*, se manifeste par des taches rouges ou verdâtres à la face supérieure des feuilles, accompagnées d'un feutrage blanchâtre à la face inférieure puis un brunissement et dessèchement du limbe. Une **fusariose**, due à *Fusarium oxysporum* f. sp. *calistephi*, peut parfois provoquer un flétrissement brutal de la plante pendant les périodes chaudes.

Champignons

Plusieurs agents pathogènes peuvent parasiter le bleuet.

Maladies et ravageurs

ETAMINE (guizalofop éthyl D) 1,2 l / ha
Etamine s'utilise à ce stade à la dose de 1,2 l/ha pour lutter contre les graminées annuelles. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 30 jours.

FUSILADE MAX (fluzifop-p-butyl) 1,5 et 3,0 l / ha
Fusilade Max s'utilise à ce stade à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 28 jours.

STRATOS ULTRA (cycloxydim) 2,0 et 4,0 l / ha
Stratos Ultra s'utilise à ce stade à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces. Attention à respecter un délai de traitement avant récolte de 42 jours.

Récolte

Selon la date du semis, les récoltes peuvent s'échelonner de début juin à début septembre. Elles se font manuellement, en prélevant régulièrement les capitules épanouis. En pleine saison, le rythme des récoltes est de trois cueillettes par semaine. A l'inverse de la camomille, les cueillettes le matin sont possibles, même en présence de rosée.

Il est nécessaire de débarrasser régulièrement les pieds de bleuets des fleurs fanées, pour une floraison plus abondante et une cueillette plus aisée.

En moyenne, un cueilleur récolte 3 kg de fleurs fraîches à l'heure. La présence d'abeilles butinant les fleurs pose parfois quelques problèmes pour les cueilleurs.

Séchage

De toutes les phases de production du bleuet, le séchage est l'opération la plus délicate. Celle-ci doit débuter immédiatement après la récolte et être conduite rapidement et jusqu'à terme afin de conserver toute la couleur des pétales.

Le séchage se fera avec un apport d'air chaud. La température de séchage peut être élevée, jusqu'à 55°C.

Une fois le produit sec, il est stocké dans un local sain, à l'abri de la lumière et des variations d'humidité qui décoloreraient les pétales.

Rendement

En pratique, les parcelles de bleuet ne sont jamais très importantes (5 à 20 ares). Elles sont limitées par la disponibilité en main d'œuvre. Cependant, l'agriculteur préférera augmenter sa surface, mais limitera ses récoltes sur une période plus courte, en début de saison, au moment où les fleurs sont les plus avantageuses à cueillir, car plus grosses.

Les quantités récoltées sont généralement limitées aux possibilités de vente ; pour cette même raison, le producteur récolte rarement sa parcelle jusqu'à terme.

Les rendements sont donc variables selon le nombre de cueillettes effectuées.

En moyenne, ceux-ci sont estimés à :

- capitules frais : 5,0 à 10,0 tonnes/ha,
- capitules secs : 1,2 à 2,5 tonnes/ha.

